



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA HAUTE-LOIRE

**Cérémonie commémorative du 72^{ème} anniversaire
des combats du Mont Mouchet**

19 juin 2016

Discours de M. Éric MAIRE, préfet de la Haute-Loire

Nous nous retrouvons aujourd'hui pour le 72^{ème} anniversaire des combats du mont Mouchet.

Le 20 mai 1944, les mouvements unis de la Résistance décrètent une mobilisation dans les départements du Cantal, du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire. Près de 6000 volontaires prennent le maquis dans la forêt de Margeride, entre le Mont Mouchet, Venteuges et la Truyère. Ce rassemblement a pour but de soutenir un débarquement des Alliés imminent dans le Nord de la France, en obligeant l'ennemi à maintenir des forces dans le Massif central.

Près de 3000 résistants sont regroupés au Mont-Mouchet sous les ordres du colonel Gaspard (Emile Coulandon), chef régional des forces françaises de l'intérieur de la zone R6. L'État-major régional siège dans cette clairière, dans la maison forestière qui sera détruite lors des combats. Un peu plus bas se trouve le point principal de ralliement où un panneau indique « Ici commence la France libre ».

Le 2 juin, les troupes allemandes lancent une attaque. Mais le Mont Mouchet résiste. Le 10 juin, trois colonnes allemandes attaquent à nouveau. Pendant deux jours, les résistants auvergnats livrent une lutte acharnée sur toutes les voies d'accès, au cœur du massif de la Margeride. Lors de ces combats, 280 maquisards tombent sous le feu des bataillons de la Wehrmacht.

De nombreux blessés sont achevés par les Allemands.

Le convoi de blessés évacué par Paul Reiss, médecin, tombera dans une embuscade à Estremiac dans le Cantal. Fernand Lafaye, instituteur, et Paul Reiss sont abattus, les blessés achevés. Marinette Menut, pharmacienne, sera torturée, puis fusillée le 12 juillet 1944 à Aulnat.

Devant la supériorité matérielle des troupes allemandes, les résistants reçoivent l'ordre de dispersion générale le 12 juin 1944. Beaucoup choisiront de rejoindre le réduit de la Truyère, théâtre de nouveaux affrontements le 20 juin.

Avant de quitter la Margeride, les Allemands se livrent à des représailles sur les civils des communes alentours. Le village de Clavières est mis à sac : 35 maisons sur les 48 que compte le bourg sont incendiées ; 13 personnes y sont exécutées. A Ruynes-en-Margeride, Saint-Flour, Pinols et Auvers, les allemands abattent 67 personnes.

Nous sommes rassemblés devant la tombe du maquisard inconnu, au pied de cet imposant monument, premier monument national érigé, dès juin 1945, à la mémoire des combattants de la Résistance.

Ces deux maquisards de plusieurs mètres de haut luttent armes au poing pour un même idéal. Ils nous rappellent qu' « *il s'est passé ici un épisode trop méconnu, mais très héroïque, de la Résistance française* », selon les termes employés par le Général de Gaulle.

La portée des combats du mont Mouchet est résumée par le colonel Gaspard, dans ses instructions du 15 juin 1944 : « *C'est la troisième victoire de la Margeride, démontrant que des troupes inférieures en nombre et en matériel, peuvent, lorsqu'elles ont un idéal - et vous l'avez - ... lutter avec toutes les chances de succès contre un ennemi en nombre écrasant, avec armes lourdes et blindés, mais sans foi...* »

Nous sommes rassemblés et unis pour rendre hommage à ceux qui sont tombés ici, il y a 72 ans. Face à l'adversité, ils ont fait preuve de courage et d'abnégation. Les troupes allemandes, plus aguerries et mieux équipées, leur ont imposé un repli, mais elles n'ont jamais réussi à venir à bout du Mont Mouchet.

Nous sommes ici pour rendre hommage à leur héroïsme, pour cultiver le souvenir de leurs actions, pour honorer leur mémoire. Maquisards, combattants de l'ombre, membres des réseaux clandestins, tous ont mené le même combat.

Quelles que soient leurs origines, leurs différences, leurs croyances, ces femmes et ces hommes se sont engagés dans la lutte contre l'occupation nazie.

Tous ont fait preuve d'une détermination sans faille, persuadés de la légitimité de leur engagement au service de la liberté, de la dignité et de l'intégrité de la France.

Ils ont défendu, au prix de leur vie, les valeurs de la République. Ils sont restés debout et se sont élevés contre la collaboration, contre l'abandon, contre la barbarie.

Humbles et glorieux à la fois, ils ont été la sève de notre liberté. Ils se sont dressés contre l'inéluctable. Ils ont choisi la Liberté.

Rappelons-nous le chant des partisans « *Chantez, compagnons, dans la nuit la Liberté nous écoute...* ».

Nous admirons le sens du devoir qui animait ces hommes et ces femmes.

Nous nous inclinons devant la mémoire des victimes.

Il nous appartient de transmettre aux générations futures le sens des combats de ces soldats de la liberté.

72 ans après, leur message conserve toute son actualité.

Dans les difficultés que connaît actuellement notre pays, agressé, à nouveau, par la barbarie, pour résister et construire l'avenir, sachons garder des liens vivants avec le passé.

Écoutons les paroles de Lucie Aubrac : « Le verbe Résister doit toujours se conjuguer au présent ».

Vive la République.

Vive la France.